

Compte-rendu de la réunion téléphonée Direction de l'Aude - OS du 30 avril

Pour la direction étaient présents M. Demonet (nouveau directeur) ainsi que M. Maynaud, M. Gasc et Mme Goutaudier. La réunion téléphonique a duré de 10h45 à 13h00 et finalement à la suite du CHS-CT.

Voici un résumé.

1 - Plan de continuité d'activité (PCA) de l'Aude.

Etat chiffré :

Aucun suspect covid à la ddfip 11 (voir CR CGT du CHSCT du matin pour plus de détails).

Nous constatons une confirmation de la montée en puissance puisque la direction annonce 29 % de présentiel le 29 avril (27,8% à la DGFIP) et des jours vont jusque 40% (sans parler du CDC). Un tableau récapitulatif par mission a été envoyé avant la réunion, le premier que nous recevons dans l'Aude....

PCA :

Il fait apparaître plusieurs problèmes.

D'abord visiblement certaines structures n'ont pas pris en compte la situation exceptionnelle et n'ont pas saisi l'opportunité (opportunité cantonnée au covid 19 d'après la CGT) de proposer le travail à distance. Avec un taux très faible d'environ 5% de télétravailleurs, les SIE sont dans ce cas. Pourtant un SIE est à notre connaissance à 50% de télétravailleurs ! Ça veut donc dire que ce taux est très très faible sur les deux autres SIE. Pour quelle raison ? Le nouveau directeur ne savait pas mais Mme Goutaudier est intervenue pour dire qu'en effet Carcassonne et Narbonne « n'avaient pas voulu » de travail à distance !! Pourtant des agents l'ont demandé ; et sur Limoux cela se fait sur toutes les missions y compris la comptabilité. Pourquoi de telles disparités, sans compter que des agents se retrouvent exclus du PCA pcq qu'on leur a dit que le travail à distance n'était pas possible !! La direction dit qu'elle va regarder ça de plus près mais sans aucun doute, des injustices non sans conséquence sur le partage du travail et les retenues de RTT etc en sont déjà la conséquence.

Autre problème, il remonte à la CGT que des services sont à 50% ou plus de présence et sans télétravail

La direction va également enquêter pour en connaître les raisons

Les syndicats posent la question du télétravail et de ses conditions ; car s'il a été massivement recouru au télétravail, et pour la CGT cela ne doit correspondre qu'à la situation de covid 19, la DGFIP a prévu de le faire durer après le 13 mai ; se pose donc la question des conditions matérielles dans lesquelles il s'effectue pour les agents. La CGT a déjà dénoncé les insuffisances du dispositif normal de télétravail

mais là le syndicat demande à juste titre de savoir si les conditions de travail minimales de ces agents sont respectées et une surveillance des RPS. D'après M. Maynaud même si cela n'a pas été formalisé par des attestations et des questionnaires, c'est bien le cas et d'autant plus basé sur la confiance avec le télétravailleur. **Le directeur dit qu'un tour des chefs de service sera effectué à ce sujet.** Deux ou 3 agents ont tout de même rendu leur PC portable à cause d'un réseau trop insatisfaisant.

A la demande des OS depuis le début d'avoir un état service par service, le directeur botte encore en touche pour l'instant pourtant **des départements le font ...** Des agents sont exclus sans explication du PCA dans l'Aude, les agents ne sont pas responsables des distorsions ou problèmes de communication entre hiérarchie locale et départementale, la CGT ne regarde que les injustices que subissent les agents et elles doivent être solutionnées ! **Le travail doit être partagé ! Il doit y avoir un « roulement du roulement dans le PCA ».** La direction convient qu'elle examinera les cas moyennant preuves ; assurez-vous donc d'avoir un échange mail avec votre chef de service prouvant que vous avez voulu entrer dans le PCA à telle date mais que cela vous a été refusé.

La CGT combattra toutes les injustices et défendra tous les agents, chaque dossier qui lui sera porté.

Campagne IR :

Le flux national de déclarations internet a augmenté de 30% sur N-1, le téléphone et E-contacts ont été multiplié par trois au CDC. **La CGT essaiera d'obtenir le taux de « décroché » mais nous voyons bien que la direction n'a pas voulu répondre :** « ce n'est pas significatif », « les usagers peuvent appeler plusieurs fois », « ils ont peut-être d'autant plus le temps » Dans les SIP toutes les charges ont fortement augmenté, le dépôt papier est pour l'instant plutôt faible ; s'agit-il d'un déport pour après le 13 mai ? Ou d'une utilisation plus importante de la télédéclaration ? Pour l'instant « personne ne sait ».

Centre de contact.

Nos revendications ont en partie abouti : produits dans tous les espaces communs y compris toilettes, augmentation des nettoyages, masques et visières arrivent, présentiel en dessous de 50 % (nous revendiquons 40% comme dans les SIP). **Il semble qu'il ne soit pas possible de baisser le nombre de cadres à cause du travail à répartir tous les jours...** Ils

sont donc 4 à temps plein dont 1 une semaine sur deux. Le télétravail n'est que de 9,8%, c'est trop faible (même s'il n'était que de 1,64% avant le droit d'alerte...) , il peut être encore augmenté. M. Gasc évalue qu'il y a eu un déport du physique vers le téléphone, les personnes défavorisées notamment qui nécessitent plus de temps pour les aider. La direction réfléchit à un délestage vers des postes spécifiques téléphoniques du département dans les PCRP, voire SIP ou Dircofi pour E-contacts.

La CGT a dit de continuer à baisser le présentiel grâce au travail à distance, le tout indissociablement combiné aux mesures minimales sanitaires et de protection demandées. Le droit d'alerte est toujours en instance. La DGFIP ne doit pas devenir un foyer de contamination !

3 – Congés, RTT, repas, RH, Mutations ...

L'UFSE-CGT avec la FDSP-CGT, la FDSAS-CGT et la confédération CGT ont engagé un recours au Conseil d'Etat (référé suspension et requête au fond) contre l'ordonnance no 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de **réduction du temps de travail** ou de congés dans la fonction publique de l'Etat. **Les** directeurs attendaient des consignes lundi 27 avril mais rien n'est arrivé !

Concernant les jours RTT/Congés, rappelons que c'est la totale ! Contrairement à ce que nous a dit notre direction (voir compte-rendu du 10 avril), tous les agents auront des retraits d'artt ou congés : 10 au total qui seront diminués au prorata des jours de présences (calcul en 2 périodes, voir les détails du décret) ; quant aux télétravailleurs ce sera sur une base de 5 jours.

Un décret du 07/04 vient de sortir pour la prise en charge des **frais de repas** dus à la fermeture des restaurations collectives. Ceci est le résultat d'une demande de la CGT fonction publique. Notre directeur maintient le besoin d'un ticket de caisse pour la « deuxième période » alors que d'autres départements ont banalisé l'attestation sur l'honneur pour les deux périodes. Attention d'autres évolutions pourraient arriver sur le sujet car la DGFAP a fait des réponses à certains départements en élargissant ceux qui y auraient droit ...

Mutations : SCOOP.

Suite à une question CGT sur les mouvements locaux, pour savoir comment ils vont se passer avec la suppression des CAPL, **nous apprenons le report de la création du SDIFoncier... à cet hiver (fin 2020 ou début 2021).** Les usagers ont donc quelque répit avant la fin de la compétence des contentieux et mises à jour TF à Narbonne et Limoux. Pour le directeur ce n'est qu'un report. Les agents intéressés feront quand même leur demande en juin sur ALOA et seront mutés, s'ils l'ont obtenue au mouvement local, au moment de la création du SDIF. Concernant les mutations locales, la CGT rappelle qu'elle n'est pas pour des bilatérales téléphonées, des appels d'une OS à la direction, des traitements de dossiers dans les couloirs... mais demande une réunion et un traitement collectif des mutations et dossiers.

Solidaires va dans le même sens. La direction va réfléchir, elle ne l'a pas fait pour l'instant mais les mouvements nationaux arrivant début juin, elle convient qu'il faut commencer à y travailler ...

4 – Déconfinement...

Réunion spéciale OS-direction jeudi après-midi. La CGT ne commentera pas le plan du gouvernement qui est une commande des monopoles (grandes entreprises) ; nous renvoyons aux tracts nationaux faute de place ici.

Il y aura maintien des dispositifs du travail à distance, gardes d'enfants, personnes fragiles.

Le directeur convient qu'il y aura du reflux de travail alors que des missions sont à mal en ce moment. Le directeur ne veut pas d'accueil physique. Il pourrait y avoir qq réceptions ds des conditions bien précises et pas par les grilles de réception du public.

Pour la direction, le **SPFE** fait face mais le délai de publication n'est même plus donné. Les **SPL** maîtrisent les missions PCA. Dans les **SIE** le recouvrement forcé a repris (PAS/TVA). Dans l'Aude 6800 entreprises ont bénéficié de l'aide pour 8 millions d'Euros environ. Le **CF** est en appui des SIE. Pour la campagne le directeur espère que les EFS (établissements français services) seront en soutien mais la communication est difficile ;

En outre, à la cité administrative, les travaux de réaménagement vont reprendre ...

La CGT se battra et prendra toutes les initiatives possibles pour défendre la santé des agents.

La CGT Finances Publiques 11 attire l'attention des collègues à ne se laisser faire en aucune circonstance malgré la situation. Nous n'oublierons pas la gestion tardive de la crise sanitaire et les fiascos en cours, ni les revendications de la santé encore cet hiver et leur banderole qui disait « l'Etat compte les sous, bientôt on va compter les morts ! ». De manière plus générale, le gouvernement Macron/Philippe et l'oligarchie financière (les monopoles) entendent nous faire payer. **Nous ne paierons pas ! Et nous devons nous préparer à une nouvelle offensive contre les travailleurs. Le déconfinement du 11 mai est clairement envisagé pour faire repartir l'économie et les profits dans la concurrence internationale, la réouverture des établissements scolaires** dans des situations hallucinantes est ouvertement destinée à libérer les travailleurs qui devront aller dans les entreprises ... en attendant des gardes à vue ont lieu à cause de banderoles « aux fenêtres », le droit de grève est limité, le droit de « retrait » menacé, certains travailleurs désignés comme « héros » pour mieux stigmatiser ceux qui demandent des gels, des blouses, des masques, des tests, des respirateurs, des lits, des moyens car les héros « ça ne demande rien !! » **Bref préparons notre contre-offensive !**

Fabrice Coucuron (co-secrétaire) pour la CGT DDFIP 11

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Beaucoup de nos militants sont malheureusement confinés envoyez des mails à la fois à cgt.ddfip11@gmail.com en plus de cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>